Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Territoires > **L'économie de la**



L'économie de la Charente-Maritime en 2025

jeudi 9 novembre 2017, par lpe

Ce mardi, le Club des créateurs-repreneurs d'entreprises industrielles de la Charente-Maritime organisait une après-midi d'ateliers pratiques à la cité entrepreneuriale de Saintes. Un événement qui a remporté un vif succès et s'est achevé par deux heures de débats avec Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, sur les perspectives de développement de la Charente-Maritime à l'horizon 2025.

Pour l'occasion, le Club a voulu montrer qu'il pouvait innover en proposant une application dédiée sous Androïd ou IOS destinée à canaliser les questions des participants au débat de la soirée ; des questions relayées par l'animateur : Jean-Marc Bonnet, également président du <u>Club PSE</u>. Un outil qui méritera sans doute d'être adapté à d'autres événements ou aux actualités du club. "L'ergonomie et la facilité d'accès pour le plus grand nombre ont guidé notre travail" soulignait Thérèse Tarouco, à l'origine de l'initiative.



Pour en revenir au débat majeur de la soirée qui a mobilisé près de 200 personnes, il s'agissait bien évidemment pour le président Rousset de faire passer quelques messages sur la stratégie régionale et <u>les aides pouvant être accordées aux entreprises</u>. L'un des objectifs principaux étant d'accompagner les entreprises dans leur croissance, en soutenant leurs innovations, la formation des salariés. En Charente-Maritime, on devrait ainsi compter 100 ETI (entreprises de taille intermédiaire), 1000 en Nouvelle-Aquitaine dans les prochaines années. Ces PME qui grandissent, c'est le fer de lance du président Rousset, toujours admiratif du modèle allemand et critique du manque de dynamisme et du dirigisme de l'Etat. Ses ambitions sont grandes pour la Nouvelle-Aquitaine et la Charente-Maritime n'est pas en reste dans cette vaste région. Elle est en effet l'un des département les plus dynamiques avec une activité touristique soutenue, une industrie notamment aéronautique de pointe. Bien entendu, les liaisons ferroviaires ont été évoquées par les chefs d'entreprise présents et de gros investissements seront nécessaires pour au mieux conserver les lignes existantes mais le président a également rappelé que Limoges et l'ex-Limousin dans son ensemble sont bien plus enclavés.

A l'horizon 2025, l'océan devrait fournir à ce département des activités novatrices. Un cluster dédié est d'ailleurs en cours de réflexion. La silver économie devrait aussi se révéler prometteuse avec le vieillissement de la population et l'attrait du littoral pour les retraités. Pour le président Rousset, les liens avec le département voisin : la Gironde devraient se tisser davantage dans les prochaines années. Alors, en 2025, quel sera notre paysage ? il peut s'en passer des choses en 8 ans. Gageons que ce département qui a toujours été le plus dynamique économiquement du Poitou-Charentes se fasse une place de tête dans

notre grande Nouvelle Aquitaine mais tout ne viendra pas non plus de l'exécutif régional. C'est aussi aux élus et acteurs locaux de se mobiliser pour faire avancer leur territoire.

CR.

A propos du Club:

Le Club des créateurs repreneurs d'entreprises industrielles de Charente-Maritime a été créé il y a 34 ans. Il réunit 60 adhérents de tous horizons représentant 417 salariés et 40 millions de chiffre d'affaires. Il est présidé par Thérèse Tarouco (entreprise Kookiapps).

Plus: www.club-createurs.com